BOTANIQUE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVIII (1903)

NOTES ET MÉMOIRES

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1903

être remis à ceux de nos collègues qui voudraient bien se charger d'en donner un compte rendu à une séance ultérieure. Cette proposition est adoptée.

M. le Dr Léon Blanc présente plusieurs spécimens *d'Isopyrum thalictroideum* cueillis en diverses parties de la France. Cette espèce est la seule du genre *Isopyrum* qui existe en Europe ; par ses fruits elle se rapproche des Hellebores ; mais elle diffère complètement de ceux-ci par ses organes de végétation. Le nom *Isopyrum*, qui signifie pareil au feu, a été probablement donné par les botanistes de l'Antiquité à une plante à suc âcre.

M. Saint-Lager ajoute que la plante à laquelle, depuis Linné, on applique cette dénomination ne semble pas avoir été connue des anciens botanistes grecs, car elle n'appartient pas à la Flore des pays du bassin oriental de la Méditerranée et ne présente pas le caractère indiqué par Dioscoride (IV, 119) et par Pline (XXVII, 70) : « L'Isopyron est aussi appelé par quelques-uns Phasiolos parce que, de même que la plante ainsi nommée, il porte à l'extrémité des feuilles des vrilles entortillées. »

Suivant Sibthorp et Smith, l'Isopyron des anciens naturalistes grecs est vraisemblablement la *Fumaria capreolata*.

M. Lavenir distribue aux Sociétaires présents des sujets fleuris d'*Eranthis hiemalis* provenant du Jardin de M. Franc. Morel à Vaise.

M. Finielz est nommé membre du Comité des finances en remplacement de M. Grémion.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1903

Présidence de M. Bretin.

La Société a reçu :

Moscou : Soc. des natur. ; 1901, 3-4. — Chapel-Hill : Elisha Mitchell Soc. ; Journal XVIII. — Firenze : Soc. botan. ital. ; Nuovo Giornale bot. X, 1 ; Bull. VII, 10. — Roma : Istituto botan. ; Annuario VIII, 1. — Mo-

dena : Nuova Notarisia par G.-B. de Toni XIV. — Haarlem : Musée Teyler; Archives VIII, 2. — Digne : Soc. scient., litt.; Bull. XXIII, 84-86.

COMMUNICATIONS.

M. SAINT-LAGER donne connaissance d'une note de M. Ed. André concernant la culture, comme plante fourragère, de la Luzerne arborescente, *Medicago arborea*. L'auteur admet, avec plusieurs botanistes, que cette Luzerne est le Cytise dont tous les agronomes de l'Antiquité ont vanté les qualités nutritives. Sans rechercher les motifs pour lesquels la culture de cet arbrisseau a été depuis longtemps abandonnée, il a entrepris la tâche de la réhabiliter. Toutefois il fait avec raison deux importantes restrictions. En premier lieu, dit-il, cette Luzerne ne peut être cultivée que dans les régions à climat chaud, ainsi que le démontrent d'une part l'examen de ses stations naturelles et d'autre part l'expérience des horticulteurs qui l'ont introduite dans les jardins comme plante ornementale. — Secondement, sous le rapport économique, la culture de cet arbrisseau ne doit être faite que sur les pentes pierreuses improductives et abandonnées antérieurement à la végétation des espèces sauvages. Il est en effet incontestable que, dans les bons terrains, on a plus de profit à cultiver le Trèfle, le Sainfoin, la Vesce, la Luzerne herbacée et autres plantes fourragères qui offrent le double avantage de donner une récolte plus abondante et la possibilité d'établir sur le même champ une alternance avec les Céréales, la Pomme de terre, la Betterave, etc., etc. M. Saint-Lager pense que c'est précisément pour ces deux motifs tirés de l'expérience agricole que la culture de l'arbrisseau appelé *Cytisus* par les agronomes de l'Antiquité (probablement notre *Cytisus sessilifolius*) a été délaissée.

M. André conseille d'utiliser les pentes des terrains incultes en y plaçant des plants de *Medicago arborea* à un mètre de distance les uns des autres et en ayant soin de mettre un peu de bonne terre dans les trous où seront introduites les boutures. Il estime que la dépense de premier établissement sera faible. Les rameaux feuillus seront coupés au printemps et donnés aux bestiaux avant qu'ils soient trop lignifiés. A ce propos, il n'est pas sans utilité de remarquer que les végétaux ligneux sont de beaucoup inférieurs aux plantes fourragères de consistance herbacée.

Ayant appris que plusieurs Papilionacées contiennent des substances toxiques, M. André a prié M. Viaud, médecin vétérinaire, d'ajouter des rameaux feuillus de Luzerne arborescente à la ration alimentaire donnée à des animaux herbivores. Ceux-ci n'ayant éprouvé aucun malaise, M. André s'est empressé de conclure que la susdite Luzerne n'est point toxique et peut être sans danger donnée au bétail. Il ne semble pas avoir suffisamment tenu compte de la prudente réserve exprimée par M. Viaud en ces termes : « Pour être définitivement fixé à l'égard de l'innocuité de la *Medicago arborea*, il faudrait alimenter divers animaux pendant un temps assez long. »

Les médecins vétérinaires qui ont eu occasion d'observer des cas d'empoisonnement des bestiaux par l'ingestion de certaines Papilionacées, telles que *Lathyrus cicera* et *L. clymenum* ont constaté que les effets pernicieux de ces plantes, et notamment la paralysie du train postérieur, ne se manifestent qu'après un usage assez prolongé, surtout lorsque ces plantes sont mélangées à d'autres végétaux inoffensifs ; de sorte que, pour avoir une certitude complète à l'égard de l'innocuité d'une plante proposée pour la nourriture du bétail, il est préférable que celle-ci compose exclusivement la ration alimentaire des animaux mis en expérience.

M. le Dr Beauvisage estime aussi que les expériences faites sur les animaux à l'instigation de M. Ed. André n'ont pas eu une durée assez longue pour qu'on puisse affirmer l'innocuité de la Luzerne arborescente.

M. Franc. Morel montre des dessins représentant plusieurs formes de *Clematis orientalis* et de *Cl. tangutina* abondamment répandues dans la partie orientale du continent asiatique.

M. le Dr L. Blanc montre des spécimens de *Sechium edule* (Chayotte), de *Saccharum officinarum* (Canne à sucre), de *Convolvulus batatas* (Patate), d'une sorte de Courge cultivée en Algérie sous le nom de Carabanette du Pérou, et enfin de *Paeonia corallina*, *P. peregrina* et des diverses formes de ces deux espèces.

M. Viviand-Morel explique que l'épithète *corallina* a été appliquée à l'une des espèces de *Paeonia* à cause de la couleur

rouge écarlate des ovules stériles qui restent mêlés aux graines fertiles. Celles-ci sont d'un noir bleuâtre à la maturité.

M. Beauvisage annonce, d'après une communication qui lui a été faite par M. Clément Poitou, de Romans, que l'herbier de Chabert, juge de paix à St-Vallier, est mis en vente. Ce volumineux herbier se compose non seulement des espèces récoltées par ce zélé botaniste et par ses correspondants, mais aussi des espèces qui ont été distribuées dans plusieurs Exsiccata et notamment dans ceux de la Société dauphinoise d'échange des plantes.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1903

Présidence de M. Bretin.

La Société a reçu :

Berlin : Botan. Verein Provinz Brandenburg ; Verhandl. XLIV. — Revue bryologique par Husnot XXX, 1-2. — Revue scient. Bourbonnais, par E. Olivier ; XVI, 181-182. — Nantes : Soc. sc. natur. ; Bull. 2e série, II, 3-4. — Rochechouart : Soc. sc. ; Bull. ; XII, 5. — Montpellier : Soc. hort., hist. natur. ; Annales XXXIV.

COMMUNICATIONS.

M. Guilliermond donne connaissance des observations qu'il a faites sur les diverses phases de la reproduction du *Schizosaccharomyces Mellaui* et il présente des dessins qui facilitent l'intelligence de la succession des phénomènes qu'il décrit (Voir aux Notes et Mémoires).

M. Nis. Roux montre des spécimens de quelques plantes qu'il a récoltées dans la région entre Bordeaux et Bayonne. Les principales espèces sont : *Libanotis Candollei*, *Hieracium eriophorum* et *H. prostratum*, *Spartina Neyrauti*, puis quelques espèces d'origine exotique, notamment *Villadenia triloba*, *Cyperus vegetus*, *Panicum eruciforme*, *Pennisetum longistylum*, *Stenotaphrum americanum*.